

A. D. S. E.

Association de Défense de la Santé et de l'Environnement

3, Place de l'Eglise 91410 Saint-Escobille

Association déclarée le 15.10.2002 n° w911000472 sous la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901 JPNS

Compte-rendu de l'AG ordinaire du 9 novembre 2022 à Châlo-Saint-Mars

Accueil des participants

Décès d'un de nos amis Didier Vincent Hommage

Remerciements à Xavier Guiomar, maire de Chalo qui nous permet d'utiliser cette salle et aux personnes présentes.

Excuses des absents :

Jean-Raymond HUGONET sénateur de l'Essonne

Marie-Claire CHAMBARET, conseillère départementale du canton d'Etampes, maire de CERNY

1 Approbation du compte-rendu de l'AG 2020

Il figure sur notre site Internet

2 Rapport moral, rapport d'activités 2021

• Lutte contre le projet de CSDI à SAINT-HILAIRE

Nous étions présents aux côtés des élus lors de la réunion de présentation du projet par l'entreprise Bouygues le 2 février 2021.

Le 21 mars, sur les lieux du projet, nous avons participé à un reportage réalisé par Catherine Bertillet grand reporter.

Le point fort de notre lutte a été la manifestation du 2 mai à Etampes organisée conjointement avec les communes d'Etampes, Saint-Hilaire, Chalo-St-Mars, Boutervilliers et aussi de nombreuses associations et organisations syndicales agricoles.

Votre participation et les arguments développés par toutes les parties, le soutien politique de la CAESE (Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne) et technique du SIARJA (Syndicat mixte pour l'entretien et l'aménagement de la rivière Juine et de ses Affluents) ont sûrement eu une influence bénéfique sur la décision préfectorale du 30 juillet 2021.

Le dossier BOUYGUES est désormais inscrit sous la nomenclature de **demande d'autorisation** plus contraignante ; cela suppose une étude environnementale complète et une enquête publique.

Depuis, les compléments fournis par l'entreprise ont fait l'objet d'un avis des services de la DRIEE, avec de nombreuses réserves.

Toutes ces informations figurent en détail sur notre site.

Cette année, l'action des communes de Boutervilliers, Châlo-Saint-Mars, Chalou-Moulineux, Saint-Hilaire, a aussi été positive : leur demande de classement des vallées précédemment inscrites au titre de la protection des paysages a abouti au **report de l'enquête publique Bouygues** prévue initialement du **mardi 11 octobre (9h) au vendredi 9 décembre 2022 (19h) inclus**.

Xavier GUIOMAR, maire de Châlo St Mars explique :

Le 22 février 2022 les maires de Boutervilliers, Châlo-St-Mars, Chalou-Moulineux et Saint-Hilaire ont demandé au Préfet de l'Essonne d'engager un processus de renforcement de la protection des paysages des vallées de la Louette et de la Chalouette au moyen de leur classement. Les maires souhaitent bénéficier du régime de l'instance de classement prévu à l'article L341-7 du code de

l'environnement qui soumet le site aux effets du classement pendant une durée d'un an, renouvelable. Début septembre, après saisine du Préfet, le Ministre de la transition écologique a donné son accord pour que le Plateau des Ardennes soit en instance de classement et par conséquent protégé. L'enquête publique est suspendue jusqu'au passage du projet Bouygues en commission départementale des sites qui donnera un avis défavorable. C'est le ministre in fine qui devra logiquement suivre l'avis de la commission et dans ce cas il n'y aura pas d'enquête publique. La protection des vallées pourrait d'ailleurs être étendue au-delà des 4 communes sur celle de Plessis-St-Benoît.

Une enquête publique portant sur le classement des vallées devrait avoir lieu début 2024.

Dans le cadre de cette lutte nous avons travaillé avec un groupe d'étudiants qui ont préparé un rapport détaillé sur la faune et la flore du secteur : ils nous ont présenté ce document en décembre 2021.

• **Surveillance de la zone industrielle SUDESSOR ETAMPES/BRIERES LES SCELLES**

Le 9 novembre 2021 nous avons été autorisés à assister à la CSS (Commission de Suivi du Site) de la zone industrielle SUDESSOR. Mireille et Philippe MASSING, Claude et moi étions présents et nous avons pu exprimer nos inquiétudes devant les administrations compétentes, les industriels, les élus et les représentants d'associations.

Nous avons renouvelé nos demandes :

- une étude pour l'installation de capteurs mesurant en permanence et en toute indépendance la pollution de l'air sur toute la zone ;
- la possibilité d'effectuer une étude épidémiologique de la population environnante.

Afin d'y répondre M. Christophe DESCHAMPS, sous-préfet d'Etampes a organisé à la préfecture de l'Essonne, le 6 décembre 2021, une réunion avec l'ADSE, le COLLECTIF CITOYEN D'INITIATIVE LOCALE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITE DE L'AIR SUR L'ETAMPOIS, AIRPARIF, INERIS, l'ARS et UD DRIEAT.

Voici la conclusion de cette réunion exprimée par M. le Sous-préfet :

« A ce stade, compte tenu des résultats des contrôles effectués sur des sites plus importants en Ile-de-France ayant des activités similaires, il n'y a pas de signaux d'alerte qui justifieraient la pose de capteurs permanents. En effet, au regard des analyses effectuées, il n'y a pas de facteur de risque clairement identifié.

Des contrôles sont effectués de façon aléatoire par l'UD DRIEAT, qui peuvent être couplés par des interventions en cas de plaintes des riverains. Un suivi des principaux sites de la zone SUDESSOR est également effectué par l'UD DRIEAT...

Le point effectué aujourd'hui pourra être réalisé de façon régulière. »

Et la réponse de l'ARS :

« La réalisation d'une étude épidémiologique nécessite d'avoir des éléments objectifs par rapport à une prévalence, il est également nécessaire de cibler précisément ce que l'on recherche car il y a beaucoup de biais dans ce type d'étude (fondée sur la respiration) qui nécessite de prendre en compte de multiples paramètres. Si une pathologie particulière est décrite il faut une unité de temps et de lieu. L'étude est effectuée par un épidémiologiste et comprend différentes étapes afin de vérifier si le signal est validé. »

En conclusion :

Si nous avons pu constater l'écoute des services de l'Etat et leur vigilance face aux risques encourus par les riverains de cette zone, nos demandes n'ont pas été prises en compte. Pourtant, suite à des contrôles, les chiffres montrent que pour différentes substances les émanations sont parfois supérieures aux normes. D'autre part plusieurs documents notent une espérance de vie des populations riveraines inférieure à la moyenne.

Nous proposons pour autant de ne pas abandonner cette demande pour permettre une anticipation en matière de prévention des nuisances environnementales et garantir la santé des populations vivant ou travaillant dans cette zone et ses environs. La question du coût de l'opération constamment mise en avant n'est pas recevable à notre avis. Tout est question de choix politique.

Cette année, le 15 septembre, nous avons pu visiter les installations de ReFood (Bionerval). Si nous avons pu constater le souci d'améliorer les processus, en particulier sur les épandages, il faut demeurer vigilants car ce traitement des déchets organiques peut présenter de nombreux risques.

Mireille MASSING explique :

Le Sous-Préfet en poste depuis peu, n'a pas souhaité notre présence en C.S.S. commission de suivi de site (instance mise en place en 2017 seulement où on évoque surtout ce qui s'est passé pendant l'année écoulée (2022) et les différents changements de "process", les aménagements divers et les améliorations pour tendre vers les "meilleures techniques possibles", les interventions de l'état (contrôles inopinés ou / et programmés et inspections) **sur 3 sites ICPE installations classées pour l'environnement seulement** :

Refood ex Bionerval, Triadis un site SEVESO seuil haut, Esthima ex Incineris.

Il y a plus de 20 ICPE sur le parc Sudessor.

M le Sous-Préfet a refusé de renouveler cette ouverture au public, autorisée par son prédécesseur en 2021 (il nous avait donné la parole...) ce qui au niveau de la transparence nous semble dommageable.

Nous pensons avoir notre place et avoir montré déjà une certaine vigilance comme et avec les autres *riverains et associations* (déjà en place à la CSS) *en nombre réduit par rapport aux autres collègues*.

Nous espérons avoir réponse à un courrier que nous avons adressé à Monsieur le Sous-Préfet suite au refus d'ouvrir la CSS au public ...le 15 novembre 2022.

Il est pourtant nécessaire de questionner les process des ICPE sur le Parc Sudessor, d'être vigilants au **niveau des contrôles à ne pas espacer dans le temps** au niveau des intrants qui selon la quantité, la qualité, la durée et le type de traitement induisent des rejets atmosphériques de nature différente à surveiller. De même les matériaux sont à vérifier et changer très régulièrement pour éviter des ruptures, des fuites (gaz), des incidents voire des accidents...Ce n'est pas simple dans le contexte actuel de difficulté de produire certains matériaux, d'avoir la possibilité de faire ce qui est prévu. Les délais peuvent s'allonger d'où la nécessité de rester attentifs à toutes les étapes nécessaires dans les entreprises pour la sécurité de tous.

Il faut pouvoir interroger et signaler les nuisances ou autres aux industriels et aux élus qui ont la responsabilité de la population, de la santé publique. Les effets cocktails de l'ensemble de ces activités doivent être pris en compte.

En effet, chaque installation peut être dans les normes en vigueur au moment d'un ou plusieurs contrôles. Mais toutes les activités agricoles (pesticides...), humaines (chauffage, circulation routière...), industrielles, dégagent des produits, des molécules, des gaz, des particules fines qui ne sont pas assez recherchés et objet d'une surveillance **globalisée**.

L'ensemble des rejets dans l'atmosphère a des effets sur notre santé, nos poumons sont soumis à tout cela.

Une évolution au niveau des valeurs limites à ne pas dépasser était prévue, cela a été précisé au niveau d'une réunion en 2021. On ne sait pas si pour 2023-2024, en s'alignant sur les normes européennes, il va y avoir des changements demandés aux entreprises et des adaptations de leur process pour respecter des normes différentes (au niveau des différentes molécules, des différents produits volatils..., surveillés dans les analyses faites à différents niveaux selon les activités et les différentes ICPE et contenus dans les rejets atmosphériques sur l'Etampois).

Nous pensons toujours que la **pose de capteurs permanents de pollution chronique et accidentelle**, du fait de la multiplication d'installations serait nécessaire. Les effets cocktail de rejets atmosphériques devraient être mesurés, analysés, nos corps y sont sensibles...

L'espérance de vie dans certaines villes comme Etampes par exemple, est moins longue que dans d'autres communes voisines dans le 91, pourquoi?

Les cancers, les problèmes respiratoires d'après des études reprises dans un *diagnostic santé* de la CAESE en 2018 pour le projet social de territoire sont en partie, certainement, responsables d'une mortalité qui pose question dans diverses villes de l'Etampois. Quelles sont les causes de ces maladies, elles sont certes multifactorielles mais à interroger, nous semble t-il?. Une étude épidémiologique précise serait utile mais nous ne sommes pas encore entendus

Il faut que tout citoyen puisse témoigner lorsqu'il est gêné, malade et pense qu'il y a un lien avec les activités locales. **Nous avons besoin de témoignages pour étayer nos demandes. Certains se plaignent de nausées, de maux de tête, de difficulté à respirer à certains moments de l'année?**

Dans ce contexte de risque de problème de production énergétique, il ne faut pas négliger des risques environnementaux et en produire davantage en levant les principes de précaution, par exemple, en ne changeant pas les seuils limites de valeurs à ne pas dépasser...en terme de pollution de l'air

Il ne faut pas hésiter à signaler tout problème par exemple de nuisances olfactives que l'on pense provenir de l'épandage sur les terres agricoles. Un flyer a été édité par la société REFOOD ex Bionerval et est à disposition dans la salle. Une difficulté récente est apparue : il y a maintenant sur le même territoire, différentes unités de méthanisation susceptibles de générer des gênes similaires.

Nous sommes soucieux de voir que les installations de méthanisation agricoles se développent en partenariat avec des gaziers (avec des aides et des subventions importantes de différents types) alors que l'étude AQAMETHA sur la question de la méthanisation doit aboutir seulement en 2023-2024.

La recherche de production d'énergie ne doit pas faire oublier que l'azote (qui est dans les digestats) a des évolutions qui ne sont pas anodines (ammoniac, gaz à effet de serre...). En période de dérèglement climatique et de réchauffement climatique, cela ne doit pas être minimisé.

De nouvelles structures de biométhanisation au niveau agricole sont en cours de construction; sur notre territoire: comment les remarques, les préconisations voire les prescriptions utiles vont-elles pouvoir être incorporées dans le schéma général de suivi des pollutions?

Il est question de stockages déportés, cela ne va pas faciliter des contrôles d'autant que lorsqu'il ne s'agit pas de structure industrielle, les contrôles sont limités.

Les plans d'épandage sur les terres agricoles doivent être revus par rapport à ce qui était prévu pour la société Refood ex Bionerval, en fonction des autres méthaniseurs (agricoles ou semi-agricoles)...

Les champs vont changer de destination ...Les agriculteurs qui veulent travailler en bio pour nourrir les citoyens, produire localement des aliments sains, ne vont plus avoir accès à des terres sans trop de résidus, c'est déjà très difficile.

Action dans le même secteur :

L'ADSE et le COLLECTIF CITOYEN D'INITIATIVE LOCALE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITE DE L'AIR SUR L'ETAMPOIS (Mireille et Claude) sont intervenus auprès de M. Olivier THOMAS, Président du SIREDOM, vendeur d'un terrain jouxtant le site Seveso seuil haut Triadis. Nous rappelons que Triadis est une plateforme de tri et de regroupement des déchets dangereux. Il a été demandé à M. THOMAS de ne surtout pas vendre ce terrain disponible à Triadis pour un éventuel agrandissement mais de privilégier la VILLE d'ETAMPES qui souhaite y installer ses services techniques. M. Olivier THOMAS a été très attentif à nos arguments et à ceux développés par M. Michel ROULAND, maire de Brières Les Scellés.

Finalement, le SIREDOM a vendu son terrain à la VILLE d'ETAMPES.

• En plus de ces deux actions essentielles, nous avons continué :

Grâce à Jean-Pierre, la vente de livres collectés avec assiduité par Béatrice aidée de Raphaël ;

Le réparé café a pu reprendre en octobre 2021. Gilles de Rasse en assure toujours la responsabilité avec plusieurs « réparateurs » qui nous ont rejoint ; nous essayons de le développer, les prochains auront lieu le dimanche 20 novembre et 18 décembre de 9h 30 à 12h toujours au Pôle Economie Solidaire Sud Essonne à ETAMPES ;

Nous étions présents à plusieurs manifestations rendues possibles au quatrième trimestre 2021 :

Le 12 septembre 2021 nous avons tenu un stand au forum écologique de Bouray-Janville-Lardy et donné une information sur « les déchets du Grand Paris à nos portes ». Le même jour nous étions présents à la fête de la ferme « Sapousse ».

En septembre, sur la zone de « Zaclay » nous avons témoigné de notre lutte pour empêcher l'implantation du CSDI à ST HILAIRE. Les 9 et 10 octobre 2021, nous avons aussi participé aux « marches des terres » pour défendre les terres agricoles des déchets du Grand paris.

Cette année, nous étions présents au forum des associations à Pussay le 4 septembre dernier ainsi qu'à la journée des AMAP le 18 septembre ;

Très souvent, nous répondons à d'autres associations et particuliers qui luttent contre des projets dangereux pour l'environnement. Nous essayons de les conseiller au mieux en fonction des moyens humains dont nous disposons.

Mais nous sommes trop peu nombreux : pour mettre en place et développer d'autres initiatives et activités, il faudrait que des volontaires motivés pour les causes environnementales et sanitaires nous rejoignent.

3 Rapport financier

2 tableaux : compte de résultat et bilan financier

Pour la vente de livres qui s'élève à 1 821€, Jean-Pierre a en réalité 929€ de frais kilométriques dont il fait cadeau à notre association (abandon de frais).

Vous constatez que comme les années précédentes nos ressources provenant des adhésions et de la vente des livres couvrent nos dépenses.

Aussi, comme les années précédentes nous vous proposons d'aider efficacement des associations qui luttent comme nous pour préserver la santé et l'environnement.

4 Versement d'adhésions-donations à plusieurs associations

Zéro Waste France, collectif qui milite efficacement depuis 25 ans auprès des collectivités et des entreprises pour la réduction des déchets et du gaspillage.

Ce collectif, qui est maintenant une ONG, nous a fourni un appui logistique et documentaire dans notre lutte contre le projet de ST ESCOBILLE .

Proposition : 1000€

Adopté à l'unanimité

Fondation pour la recherche médicale qui sélectionne et finance des projets de recherche innovants sur toutes les maladies (cancer, maladies cardiovasculaires, maladies infectieuses, maladies neurologiques et psychiatriques, maladies rares...)

Proposition : 1000€

Adopté à l'unanimité

Claude Jaillet explique :

Générations futures est une association de défense de l'environnement agréée par le ministère de l'Ecologie depuis 2008 (renouvellement obtenu en 2014 et 2019), et reconnue d'intérêt générale. L'association a été fondée en 1996 (anciennement nommée le Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures ou MDRGF) par un ingénieur agronome, Georges Toutain, et un enseignant, François Veillerette.

Générations Futures mène des actions (enquêtes, colloques, actions en justice, campagne de sensibilisation...) pour informer sur les risques de diverses pollutions (les substances chimiques en général et les pesticides en particulier) et promouvoir des alternatives à ces produits menaçants la santé et l'environnement.

Proposition 1000€

Adopté à l'unanimité

Tableau : budget prévisionnel

Placements

En regardant les comptes de 2021 je constate que nous avons :

84387€ sur le livret A intérêt actuel : 2%

62491€ sur un compte CSL qui ne rapporte rien (0,05%)

De plus, si l'on peut invoquer que le livret A sert au financement des logements sociaux, le compte CSL n'a aucune finalité environnementale ou sociale...

Auprès de la NEF nous aurions possibilité d'ouvrir un compte courant simultanément avec un livret OBSL qui ne rapporterait pas davantage mais les fonds serviraient à des causes environnementales et sociales (49% à des causes environnementales : filière bio, énergies renouvelables ...et 49% au domaine social : communes, logements sociaux, commerce équitable....

Aussi je vous propose de fermer le compte CSL et verser la somme correspondante sur le compte et le livret ouverts à la Nef. Vote

Montant de la cotisation

Les tarifs de cotisation qui ont été appliqués depuis était 5€ en individuel ou 2€ par personne si cotisation groupée en famille.

Il est proposé de conserver les mêmes montants

Adopté à l'unanimité

5 Renouvellement du CA

Liste des candidats

Béatrice BALSEIRO

Raphaël BALSEIRO

Anne BAUDRY

Bernard BAUDRY

Philippe BEAUNE

Nicole BRILLANT

Grégory COURTAS

René DAUVILLIERS

Claude ENGASSER.

Gérard GIDOIN

Pascal GREMEZ

Xavier GUIOMARD

Claude JAILLET

Geneviève KIEFFER

Elus à l'unanimité

Jean-Gabriel LAINEY

Rémi LAVENANT

Françoise LIENASSON

Jean-Pierre LIENASSON

Philippe MASSING

Marie-Josèphe MAZURE

Martine PINTHON

Pierre PORTE

Arlette ROUSSEAU

Régis SCUDERI

Florent SEBBAN

Mireille SWIDERSKI

Monique VINCENT

6 Prévisions d'actions en 2023

Nous avons reçu une invitation à participer au forum éco-logique de BOURAY JANVILLE LARDY qui se tiendra à Bouray-sur Juine le dimanche 2 juillet 2023.

Bien sûr nous continuerons d'œuvrer contre le projet de CSDI à Saint-Hilaire et pour la surveillance de la zone Sudessor.

Mais compte tenu des problèmes climatiques actuels il nous paraît important de développer l'action que nous avons initiée en 2019 sur la protection de l'eau, en particulier l'eau potable,

Que pouvons-nous faire pour préserver cette ressource précieuse ?

Création de groupes de travail ?

7 Questions diverses